

ÉCOLES GARDIENNES ET JARDINS D'ENFANTS

Les écoles gardiennes et les jardins d'enfants tiennent lieu de nos salles d'asile et remplissent le même but, mais en mettant en œuvre des moyens différents.

Nous n'envisagerons pas ici les méthodes employées dans les jardins d'enfants, pour former et développer l'intelligence des jeunes élèves qu'on y reçoit; nous nous bornerons à rappeler que, dans les jardins d'enfants, les élèves suivent les principes de la méthode dite intuitive, celle que nous appelons en France enseignement par l'aspect, enseignement par les yeux, et qui consiste dans l'emploi d'appareils d'intuition, d'objets et d'images de toutes sortes, qui attirent l'attention de l'enfant, la retiennent et la surexcitent, sans la fatiguer.

Il est inutile d'indiquer ici en quoi consistent les exercices si variés appliqués la première fois par Frœppel et qui, depuis, ont obtenu un si grand succès, ont acquis un si grand développement. Faire comprendre aux enfants, rendre sensible pour eux les trois caractères, nombre, forme et nom, que tout objet présente à l'observation, voilà le point de départ et la base de la méthode intuitive.

Cette méthode et son application ne diffèrent pas du principe qui a présidé à la création de nos salles d'asile.

Nos asiles, en effet, devraient servir à l'éducation et non à l'instruction; ils devraient être des établissements dans lesquels l'esprit des enfants se développerait lentement, serait exercé à passer d'une idée à une autre, tout en conservant la liberté d'allure et d'impression qui lui est propre.

Pendant que les jardins d'enfants de Belgique, de Suisse et d'Allemagne, suivent cette sage ligne de conduite, nos asiles, déviant peu à peu de l'idée première qui a présidé à leur création, deviennent insensiblement des écoles élémentaires. C'est ainsi que récemment, à côté de l'asile, a dû être installée une classe destinée à recevoir les élèves les plus avancés, ceux profitant mieux que leurs camarades des leçons qui leur sont enseignées trop tôt, dont un peu plus tard ils auraient pu tirer parti d'une façon plus profitable et sans présenter de dangers pour le développement ultérieur de leurs facultés.

ÉCOLE GARDIENNE A NIVELLES¹.

Cette école gardienne (fig. 28) est destinée à recevoir 400 enfants² des deux sexes, auxquels l'enseignement est donné en commun. L'établissement dépend d'une grande école publique dont il est l'annexe.

L'entrée des filles est distincte de celle des garçons : les uns et les autres arrivent chacun de leur côté, le long d'une galerie jusqu'à un vestibule contenant les vestiaires et les lavabos; ils traversent une salle servant de réfectoire et se réunissent dans la salle d'exercices. Cette salle est au fond,

1. M. Carlier père, architecte.

2. Voir, page 94, la description des appareils de chauffage et de ventilation installés dans cette école.

garnie de gradins sur lesquels s'asseyent les enfants pour écouter la leçon qui leur est faite et se livrer à divers exercices de mémoire, de lecture et de chant. Ils descendent fréquemment de cette estrade pour aller faire des promenades dans les salles mises en communication les unes avec les autres; c'est, on le voit, la même apparence, la même installation et sinon les mêmes exercices, du moins des exercices analogues à ceux en usage dans nos salles d'asile.

JARDINS D'ENFANTS.

Les jardins d'enfants, eux, offrent des différences plus sensibles avec nos asiles. Voici un exemple de ce genre d'établissement, exemple dans lequel se trouvent résumées les dispositions le plus généralement adoptées.

L'entrée a lieu (fig. 58) par un grand vestibule, dans lequel les parents attendent à l'abri l'heure de la sortie de leurs enfants : à gauche, le logement du gardien ; à droite, le bureau de la directrice, et, par derrière, la salle de réunion des maîtresses avec vestiaire, lavabos et privés; au delà, le vestiaire et les lavabos des enfants. Une maîtresse se tient devant la porte à l'heure de l'ouverture du jardin; elle inspecte la tenue des enfants, voit s'ils sont malpropres, en désordre, elle fait ses observations à la mère; après trois observations consécutives de ce genre, l'accès du jardin est refusé à l'enfant. Mais, propre ou non, l'enfant passe au lavabo; une servante, préposée à ce service, le dépouille de son manteau, lui lave mains, pieds, cou et figure, avant de le laisser gagner la classe. La même cérémonie a lieu à la sortie, et l'enfant est rendu propre et en bon état à sa mère, qui reçoit indirectement de cette façon une leçon de conve-

nance dont elle tire toujours profit pour elle-même¹; en face

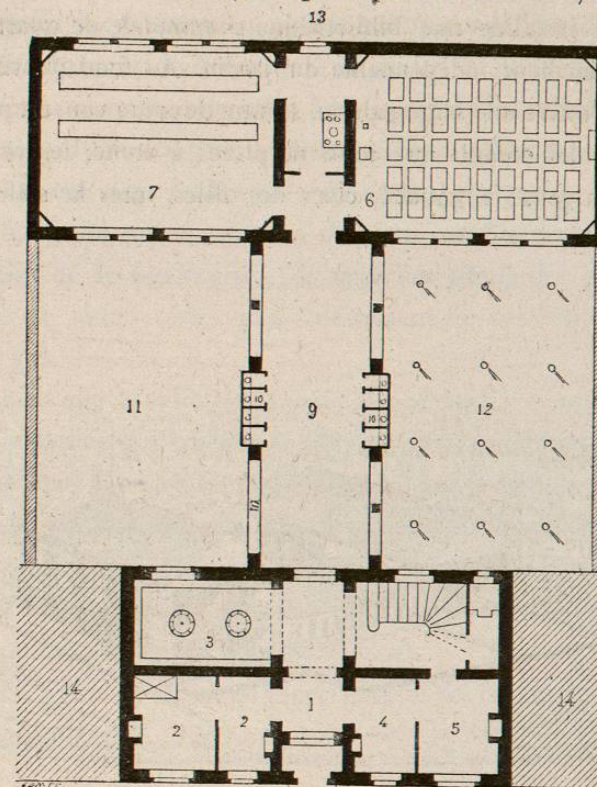


Fig. 58.

- | | |
|---|---|
| 1. Vestibule. | 9. Galerie couverte. |
| 2. Gardien. | 10. Privés. |
| 3. Lavabos. Vestiaire. | 11. Cour sablée. |
| 4. Directrice. | 12. Cour plantée. |
| 5. Salle des maîtresses avec cabinet de toilette. | 13. Propriété communale. |
| 6. Classe. | 14. Propriétés voisines. |
| 7. Salle d'exercices. | Au premier étage, bibliothèque populaire. |
| 8. Cuisine. | |

1. Une observation digne de remarque, est la propreté et la tenue soignée de ces enfants appartenant tous cependant aux classes sociales les moins aisées.

du lavabo est l'escalier montant à l'étage dans lequel se trouve installée une bibliothèque communale de quartier, complètement indépendante du jardin. Au fond du vestibule s'ouvre une large galerie, servant de préau couvert pour le jeu des enfants aux jours de pluie; à droite, les privés des garçons; à gauche, ceux des filles, près la salle de

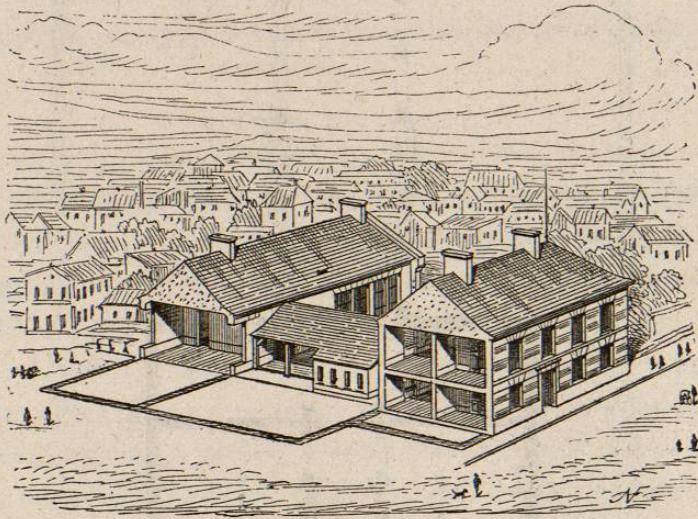


Fig. 59.

réunion dans laquelle tous les petits élèves, assis deux à deux sur des tables pupitres, planes ou inclinées suivant le cas¹, dessinent, tracent sur des ardoises quadrillées des figures géométriques, élèvent des constructions naïves avec de petits cubes de bois, assemblent des découpures en papier de différentes couleurs, etc. Cette salle, qui peut contenir environ 100 enfants, est éclairée à gauche; celle, au contraire, servant de réfectoire est éclairée des deux côtés; entre

1. Voir *Mobilier*.

les deux se trouve ménagée une petite cuisine. Le dépôt des paniers contenant les petites provisions a lieu dans la galerie qui précède les salles.

Deux cours de récréation font partie de l'établissement. L'une, plantée d'arbres, reçoit les enfants qui se promènent et chantent sous la direction d'une des maîtresses; l'autre est nue, son sol de sable ou de terre meuble permet aux enfants de le bouleverser, de faire des trous, des plantations de toutes sortes qu'ils détruisent ou reconstituent à leur gré.

Bien que la salle de réunion de ce jardin d'enfants ne soit indiquée que comme devant contenir 100 enfants, l'établissement en reçoit en réalité un plus grand nombre, ce qui devient possible parce que les enfants n'étant jamais longtemps occupés au même exercice, on peut leur faire changer de travail aussi fréquemment qu'il est nécessaire et ne jamais les réunir à la fois dans le même local.

La figure 59 indique l'aspect général des bâtiments, cours et dépendances.